



## Le projet de service 2023–2027 d'APREVYA

Des actions concrètes pour améliorer la santé au travail dans l'Aude et l'Ariège

Le projet de service s'articule autour de 4 axes prioritaires, définis à partir du diagnostic territorial. Ils répondent aux besoins primaires, secondaires et tertiaires des entreprises et salariés du territoire dans le respect de l'équité de traitement.

### Axe 1 : Lutter contre les accidents courants, graves et mortels :

- ✓ *Action 1.1 : Secteur Transport et Logistique : Metiers de la messagerie et du transport de produits alimentaires frais, chauffeurs livreurs.*
- ✓ *Action 1.2 : Secteur Sanitaire et Social, Aide à la personne.*
- ✓ *Action 1.3 : Tous secteurs, utilisation de chariots élévateurs et engins de levage dans le secteur de l'intérim.*
- ✓ *Action 1.4 : Secteur du BTP, tous salariés.*

### Axe 2 : Agir sur le renforcement de la prévention primaire :

- ✓ *Action 2.1 : Ateliers d'échauffement – Atelier TMS*
- ✓ *Action 2.2 : Saisonniers – Actions de Formations Préventives*
- ✓ *Action 2.3 : Intervention en CFA.*
- ✓ *Action 2.4 : Liaison AT - Intervention en Entreprise - Arbre de causes.*

### Axe 3 : Agir sur la Prévention de la Désinsertion Professionnelle et l'usure professionnelle

- ✓ *Action 3.1 : Sensibiliser les adhérents au risque de la désinsertion professionnelle, au maintien en emploi et à la prévention de l'usure professionnelle.*
- ✓ *Action 3.2 : Repérage précoce des salariés à risque de désinsertion professionnelle par les équipes pluridisciplinaires d'APREVYA.*
- ✓ *Action 3.3 : Repérage des entreprises ou des secteurs d'activité à risque de désinsertion des salariés par les équipes pluridisciplinaires d'APREVYA*
- ✓ *Action 3.4 : Mettre en place les partenariats liés au maintien en emploi et à la prévention de la désinsertion professionnelle*

### Axe 4 : Engager la « Santé au Travail » dans les « Défi de demain » (Santé Publique, Santé 2.0 et Actions innovantes) :

- ✓ *Action 4.1 : Journées de Prévention des risques cardiovasculaires*
- ✓ *Action 4.2 : Prévention et Dépistage du diabète.*
- ✓ *Action 4.3 : Prévention et Dépistage des cancers du sein et colorectal*
- ✓ *Action 4.4 : Suivi Post exposition CMR.*
- ✓ *Action 4.5 : Mettre les outils numériques de la prévention à disposition de nos adhérents et des travailleurs.*
- ✓ *Action 4.6 : La Télémedecine*
- ✓ *Action 4.7 : Le suivi des dirigeants sur la souffrance patronale au travail.*
- ✓ *Action 4.8 : APPTIV, l'innovation en santé au travail au service de la prévention.*